



## MUNICIPALITÉ

### PREAVIS N° 04/2018

## **CONCERNANT UNE DEMANDE DE CREDIT POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BUREAUX ET SALLE DE REUNION AU 2<sup>EME</sup> ETAGE DE LA MAISON DE COMMUNE**

Municipal responsable : Claude Hilfiker

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Préambule

Suite à la libération de l'appartement situé au deuxième étage de la Maison de Commune, la Municipalité a décidé de réaménager cet espace en bureaux, afin de répondre à la demande aussi bien de l'administration - qui aura bientôt deux collaborateurs de plus - que de la Municipalité qui se trouve être à l'étroit dans le bureau du premier étage et dans le bureau du Syndic pour la tenue de ses séances hebdomadaires.

L'aménagement de quatre bureaux dans les chambres de l'ancien appartement est prévu comme suit : trois pour les Municipaux des travaux, des infrastructures et du domaine scolaire/parascolaire et un pour le technicien communal. Le bureau du premier étage sera lui alloué aux finances : la boursière, son assistante et le Municipal des finances y trouveront chacun des espaces de travail déjà aménagés.

Une salle de réunion pour la Municipalité sera aménagée dans la grande pièce de manière à pouvoir être utilisée pour les séances de l'exécutif, ainsi que pour d'autres réunions, par exemple de Commissions réunies. Cette salle aura une capacité de 20 personnes.

### 2. Considérations

Au début des réflexions sur les travaux à entreprendre, on était parti sur une rénovation légère, consistant à simplement rafraîchir les plafonds, murs et boiseries, à poser des nouveaux revêtements de sols et à investir dans du nouveau mobilier.

Il est vite apparu que les travaux seraient beaucoup plus conséquents, en raison notamment des obligations de mettre aux normes actuelles toute l'installation électrique déjà existante pour l'équipement des places de travail et de réunion et pour installer du nouveau matériel informatique adapté aux technologies les plus récentes. Les frais d'installation d'un nouveau réseau électrique, informatique et téléphonique représentent près de la moitié du budget indiqué ci-dessous. Le fait de devoir refaire à neuf toute la connectique engendre également de grosses plus-values, notamment pour l'installation de faux-plafonds dans les nouveaux bureaux, le tirage de nouveaux câbles, non seulement dans les nouveaux locaux, mais également dans les locaux existants aux étages inférieurs. Ainsi, les travaux de rénovation proprement-dits représentent, en gros, l'autre moitié des coûts estimés.

### 3. Aspects financiers

Les coûts d'aménagements de bureaux, en particulier au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison de Commune, et d'une salle de réunion peuvent être estimés comme suit (tous montants HT, sauf indication; voir détails dans annexe):

Rubrique	Prix en CHF
Travaux de rénovation : faux-plafonds, sols, parois, menuiseries, maçonnerie	66'500.--
Chauffage et isolation, installations sanitaires	10'300.--
Electricité	68'700.--
Informatique : serveur, postes de travail, WIFI	73'300.--
Mobilier	25'000.--
Divers : installations chantier, réglage ascenseur, désamiantage, nettoyage, informatique, honoraires	29'400.--
Sous-Total	273'200.--
Divers et imprévus 10%	27'320.--
Total:	300'520.--
TVA 7.7% :	23'140.--
<b>Total TTC :</b>	<b>323'660.--</b>
<b>Arrondi à</b>	<b>325'000.--</b>

Il est à noter que dans l'optique de ces travaux de rénovation des montants de

- CHF 15'000.— pour l'achat de mobilier,
- CHF 85'000.— pour l'aménagement de nouveaux bureaux et d'une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant

ont été mis au budget 2018. Ces montants d'un total d'environ CHF 100'000.— sont cependant inclus dans le présent préavis.

Concernant les montants indiqués dans l'annexe au présent préavis, il va de soi que des offres concurrentes (au moins deux) seront demandées aux différents corps de métiers, notamment pour les gros montants concernant les travaux de rénovation (revêtements de sol, faux-plafonds et traitements de surfaces intérieures), les installations électriques et l'informatique. Concernant cette dernière rubrique, la nécessité d'entreprendre un changement du parc informatique existant doit également être évaluée. Dans le cas contraire, plus de CHF 23'000.—pourraient être économisés par rapport au montant indiqué dans ce préavis.

Dans tous les cas, les CHF 300'000.— à 325'000.— pourraient être amortis en cas de location de bureaux (p.ex. ceux situés au 1<sup>er</sup> étage) à des tiers.

### 4. Conclusion

Ces travaux répondent à un besoin actuel et doivent pouvoir être réalisés sans tarder, afin d'offrir des postes de travail et des équipements adaptés à la taille de l'équipe de l'administration (plus deux bureaux) et au fonctionnement de la Municipalité (bureaux individuels).

Il apparaît très clairement à la Municipalité que les travaux d'aménagements de bureaux avec des équipements performants sont la seule alternative pour l'utilisation de l'ancien appartement situé au deuxième étage du bâtiment communal.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, la Municipalité invite les Conseillères et Conseillers communaux à accepter ce préavis.

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MIES**

vu le préavis N° 04/2018 de la Municipalité concernant une demande de crédit pour travaux d'aménagements de bureaux et salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison de Commune


vu les rapports des Commissions des travaux et des finances,



attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, **DECIDE**


1/ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagements de bureaux et salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison de Commune,

2/ d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 325'000.— TTC

3/ de prélever ce montant sur la trésorerie courante. Ce montant sera amorti sur une durée de 15 ans.

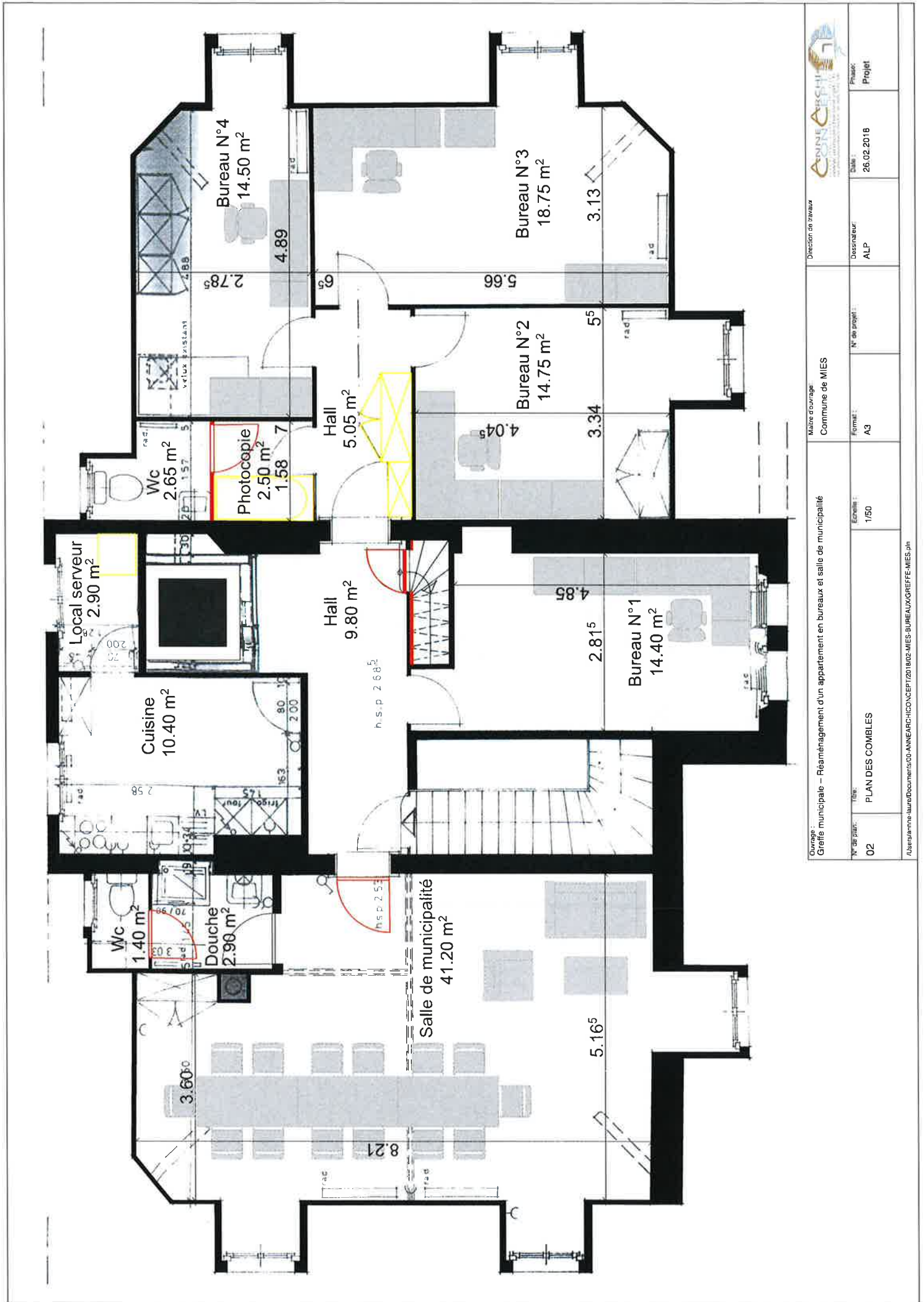
Le Syndic  
  
P-A. SCHMIDT

La Municipalité  
  
Le Municipal responsable  
  
C. HILFIKER

La Secrétaire  
  
Y. HERNACH

## Annexe : Tableau estimatif des coûts

Annearchiconcept 5 ch. des Chalets - 1279 Chavannes-de-bogis Mail: anne-laure@annearchiconcept.ch - Tél: 079 541 73 82									
Devis général - Grève municipale à MIES - Réaménagement d'un appartement en bureaux et salle de municipalité Estimatif et suivi des coûts au 15.02.2018									
CFC		ESTIMATIF DE BASE	Devis entreprise	Devis entreprise	Devis Adjudé	Coût des travaux	Paiement à ce jour	Rabais	Solde
13	Installation de chantier	1 000.00 CHF							
	Divers installations	1 000.00 CHF							
211	<b>Maçonnerie</b>	<b>1 300.00 CHF</b>							
	Carottages	500.00 CHF							
	Galeries	800.00 CHF							
225	<b>Etanchéité &amp; Isolation</b>	<b>1 400.00 CHF</b>							
	Isolation mur escalier Combles	1 400.00 CHF							
23	<b>Installation électrique</b>	<b>68 700.00 CHF</b>							
	Installation & raccordement électrique	68 700.00 CHF		68 708.50 CHF					
24	<b>Installation chauffage &amp; ventilation</b>	<b>4 400.00 CHF</b>							
	Pose et dépose radiateurs existants et changement des vannes avec révision	2 600.00 CHF							
	Installation ventilation local serveur	1 800.00 CHF							
25	<b>Installation sanitaire</b>	<b>4 500.00 CHF</b>							
	Rampagement des 2 robinetteries lavabos, supprimer arrivées et écoulements buanderie et baignoire, réviser les chasses d'eau des 2 wcs	4 500.00 CHF							
261	<b>Ascenseur (reglage pour accès combles)</b>	<b>950.00 CHF</b>							
273	<b>Ménisserie</b>	<b>4 700.00 CHF</b>							
	Portes intérieures (2 portes wc, porte salle mun., isol + seuil phonique porte escalier)	3 200.00 CHF							
	Aménagement intérieur des armoires murales	1 100.00 CHF							
275	<b>Système de verouillage porte et armoires à réviser</b>	<b>400.00 CHF</b>							
281	<b>Revêtement de sol</b>	<b>11 800.00 CHF</b>							
	Sol PVC: halls, 4 bureaux, local photocopieuse et wc	11 800.00 CHF		11 840.70 CHF					
283	<b>Faux-plafond (pour passage de la technique)</b>	<b>16 500.00 CHF</b>							
	Faux-plafonds: halls, 4 bureaux, local photocopieuse et salle de municipalité	16 500.00 CHF		16 468.15 CHF					
285	<b>Traitements de surfaces intérieurs</b>	<b>31 800.00 CHF</b>							
	Arrachage papier 2 couches, lessivage, lissage, supprimer caisson poutre salle mun. traitement des poutres. Dépose doublage ascenseur, embrassures, Lessivage des plinthes, cadres, portes et armoires, peinture émail. Peinture des Wcs murs et plafonds, sablage des 3 anciens radiateurs et peinture émail, Dépose armoire dans hall et crépis sur le mur. Crépis en remplacement des papier et lissage des plafonds de lusternes (voir devis N°4)	31 800.00 CHF		31 752.60 CHF					
287	<b>Nettoyage</b>	<b>2 400.00 CHF</b>							
289	<b>Informatique [ ATTENTION TRES ESTIMATIF ]</b>	<b>4 500.00 CHF</b>							
	Amiante analyses, et désamiantage zone baignoire	4 300.00 CHF							
	Mobiliers (estimation à affiner selon choix)	27 000.00 CHF							
	Aménagement de 4 bureaux	10 000.00 CHF							
	Aménagement salle de municipalité	11 500.00 CHF							
	Lustrerier	4 300.00 CHF							
	Décoration	1 200.00 CHF							
29	<b>Honoraires architecte</b>	<b>13 500.00 CHF</b>							
52	<b>Reproduction documents</b>	<b>200.00 CHF</b>							
56	<b>Autres frais secondaires</b>	<b>1 500.00 CHF</b>							
	Divers et réserve	1 500.00 CHF							
<b>TOTAL INTERMEDIAIRE</b>		<b>199 900.00 CHF</b>							
67	Provisions et réserves	10%	19 990.00 CHF						
<b>TOTAL GLOBAL HT</b>		<b>219 890.00 CHF</b>							
	TVA	7.7%	16 931.53 CHF						
<b>TOTAL GLOBAL TTC</b>		<b>236 821.53 CHF</b>							



Couvrage :  
 Clients municipale – R eamangement d'un appartement en bureaux et salle de municipalit 

Ma tre couvrage  
 Commune de MIES

Direction de travaux



N  de plan : 02  
 Titre : PLAN DES COMBLES

Format : A3

Dessinateur : ALP

Date : 26.02.2018  
 Phase: Projet

Echelle : 1/50

N  de projet :

Projet